Nogent sur Marne

Le 21 mars 2019

Objet :

Déblocage des fonds

Madame,

En ce qui concerne notre prêt, pour permettre le déblocage des fonds sur notre compte professionnel, nous vous confirmons les éléments suivants :

        - Le virement correspondant au montant : de 50 000 € est à créditer sur

        - le compte FR76 3000 4009 3200 0100 9204 823.

La dirigeante

Evelyne REVELLAT